

## Logement. Formation des copropriétaires



Les copropriétaires ont bénéficié, samedi, pour la dernière fois, des conseils de Michelle Bazzaz, de la CLCV.

La dernière journée du stage de formation des copropriétaires s'est déroulée samedi dernier, à la mairie de quartier. Vingt-sept copropriétaires y ont participé sur trois jours, les 19, 26 novembre et 3 décembre. Organisées dans le cadre d'une convention avec Brest Métropole, elles ont permis aux participants de découvrir la complexité de la loi 1965 et du décret d'application de 1967, modifié par les lois Alur, Macron et la loi sur la transition énergétique.

### Multiplication des exigences

« Les copropriétaires sont inquiets devant la multiplication des exigences liées à l'évolution de la législation : les diagnostics techniques et/ou énergétique sont-ils obligatoires ? Et le fonds pour travaux ? Les ouvrages embarqués (travaux d'isolation thermique liés au ravalement ou réfection de la toiture) aussi ? Le comptage des calories en cas de chauffage collectif... », explique Michelle Bazzaz, de la CLCV (Association nationale de défense des consommateurs et usagers), qui animait le stage, aidée de plusieurs bénévoles. Pour faire face à toutes ces évolutions et aider les copropriétaires, notamment dans le cadre des économies d'énergie, Brest métropole a mis en place des outils comme Tinergie Copro. Mélanie Bertrand est intervenue à ce sujet le 26 novembre. Tifenn Quiguer, vice-présidente de Brest métropole chargée du logement et Madame Catherine Gandais, de Soliha sont intervenues le 3 décembre pour expliquer la politique de Brest Métropole vis-à-vis des copropriétés.